

Longueuil, le 18 septembre 2026

Joe Ducharme
Agente de planification, de programmation et de recherche
Municipalités et communautés en santé, secteur promotion-prévention
Direction de santé publique de la Montérégie

Objet : Questions non répondues au forum d'information en ligne - démarche participative sur la tarification de la carte Accès Longueuil pour les non-résidents

Bonjour,

Nous vous remercions encore une fois d'avoir participé à notre forum d'information en ligne le 10 septembre 2026 dans le cadre de la démarche participative sur la tarification de la carte Accès Longueuil pour les non-résidents.

Lors du forum, les échanges ont été très riches et ont suscité un grand nombre de questions de la part des personnes participantes. Bien que nous ayons tenté de répondre à un maximum d'entre elles lors de l'activité, le temps ne nous a pas permis de traiter l'ensemble des questions soulevées. Vous trouverez ci-dessous celles qui sont restées en suspens.

Si possible, nous vous serions reconnaissants de nous transmettre vos réponses d'ici le 25 septembre 2026 afin de nous permettre d'assurer un suivi adéquat auprès des personnes participantes et d'alimenter la suite de la démarche.

1. L'accès aux non-résidents dans une activité peut-elle être une barrière d'accès et de proximité aux résidents, surtout lorsque les places sont restreintes ou limitées? Comment voyez-vous la gestion de l'accès de façon équitable, incluant le financement de ces activités?
2. Est-ce que des données permettent d'établir le lien entre vos hypothèses et les effets de la carte accès Longueuil spécifiques? Quelles sont les études qui appuient votre propos?
3. Quels critères minimaux d'accessibilité un système de carte d'accès devrait-il respecter pour ne pas constituer une barrière à l'équité en santé?
4. Vous proposez une approche qui considère la réalité financière des personnes plutôt qu'un tarif fixe. À votre connaissance y a-t-il des exemples québécois où une tarification modulée selon le revenu a été appliquée à des non-résidents dans le cadre de loisirs municipaux?

Merci pour votre précieuse collaboration.

En vous souhaitant mes salutations les plus distinguées.

Auxane Celen – Conseillère à la participation publique